

ASSEMBLÉE NATIONALE

MIEUX MANGER EN SOUTENANT LES FRANÇAIS FACE À L'INFLATION ET EN
FAVORISANT L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION Saine (889) - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 28

présenté par

Mme Blin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Dubois, M. Taite, M. Brigand, Mme Anthoine, M. Seitlinger
et Mme Bazin-Malgras

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.